



Rapport de Mission

2024

Édito

Être une entreprise à Mission, c'est engager l'ensemble de nos équipes et de nos activités dans une transformation profonde et continue. Notre cap est clair : nos trois objectifs de Mission, inscrits dans nos statuts et alignés avec notre raison d'être, guident nos actions au quotidien.

Notre feuille de route de Mission traduit ces engagements en actions concrètes à tous les niveaux de l'entreprise. Chaque Voltalien et Voltalienne y contribue activement. Cette feuille de route, à la fois ambitieuse et pragmatique, fait l'objet d'un suivi régulier.

L'année 2025 marque un tournant avec l'entrée en vigueur de la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). Pour Voltalia, déjà engagée sur les sujets ESG, cette nouvelle réglementation vient renforcer notre Mission et accélérer la mise en œuvre d'actions décisives : plan de transition et stratégie de décarbonation, analyse des risques physiques climatiques, politiques diversité et de droits humains, etc. En imposant la publication d'informations détaillées sur la gestion de nos impacts et risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, la CSRD nous offre l'opportunité de démontrer plus rigoureusement encore l'efficacité de nos actions et notre contribution directe à la mitigation du changement climatique.

Nous partageons régulièrement nos avancées et nos défis avec notre Comité de Mission, dont les retours critiques nourrissent notre démarche d'amélioration continue et renforcent le dialogue avec nos parties prenantes. Je les remercie sincèrement pour leur engagement. Les mandats des premiers membres arrivant à terme en 2024, une nouvelle composition du Comité de Mission sera annoncée prochainement et ce pour les trois prochaines années.

Je tiens également à remercier chaleureusement les 2055 Voltaliens et Voltaliennes qui donnent vie à cette Mission chaque jour. Leur engagement est notre plus grande force. Grâce à eux, nous progressons année après année. Ce rapport en témoigne.



Robert Klein

Directeur général de Voltalia



Contenu

Voltaia, acteur international des énergies renouvelables	04
Notre parcours pour devenir entreprise à Mission	06
Notre Mission	08
Nos indicateurs et résultats en 2024	09
Le Comité de Mission	10
Nos objectifs publics	12
Notre feuille de route	13
- Nous accélérons la transition énergétique	13
- Nous réduisons nos émissions	14
- Nous nourissons le dialogue avec nos parties prenantes	16
- Nous contribuons au développement humain local	17
- Nous nous engageons pour la préservation de la biodiversité	19
- Nous développons une culture de l'engagement, de la sécurité et de l'éthique avec nos collaborateurs et nos partenaires	21

La loi PACTE

Le Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des entreprises (PACTE)¹ vise à inciter les entreprises à mieux prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux dans l'élaboration de leur stratégie et, plus largement, à redéfinir les conditions de l'acceptabilité sociale des entreprises dans leur globalité.

À cette fin, la loi propose que les entreprises les plus socialement responsables adoptent le statut d'« entreprise à Mission »². Pour ce faire, une entreprise doit :

- Définir et intégrer sa raison d'être dans ses règlements administratifs ;
- Énoncer dans ses règlements administratifs un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux associés à sa raison d'être ;
- Mettre en place un comité de Mission composé d'au moins un employé responsable de la bonne exécution de la Mission et publier un rapport annuel de Mission ;
- Désigner un tiers indépendant (OTI) pour vérifier le bon déroulement de la Mission.

¹ LOI n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et à la transformation des entreprises.

² Défini à l'article L.210-10 du Code de commerce.

Voltalia, acteur international des énergies renouvelables

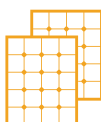
Voltalia est à la fois un producteur d'énergie indépendant à partir de ses propres centrales et un prestataire de services sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

PRÉSENT SUR 5 TECHNOLOGIES



EOLIEN

La force du vent permet de produire de l'électricité grâce à des éoliennes. Cette énergie présente des facteurs de charge plus élevés que le solaire, mais nécessite un temps de développement et des investissements généralement supérieurs.



SOLAIRE

L'énergie est produite grâce à la lumière du soleil captée par des panneaux photovoltaïques. La baisse majeure des coûts rend le solaire de plus en plus compétitif, partout où il y a du soleil.



HYDRO

Historiquement, l'hydroélectricité est la première source d'énergie renouvelable. Elle permet également d'effectuer du stockage. Voltalia se spécialise dans la petite hydro au fil de l'eau, sans barrages.



BIOMASSE

Grâce à la chaleur dégagée par la combustion de matières végétales, notamment le bois, la biomasse permet de produire de l'électricité en continu, tout en portant une attention particulière à la gestion durable des ressources.



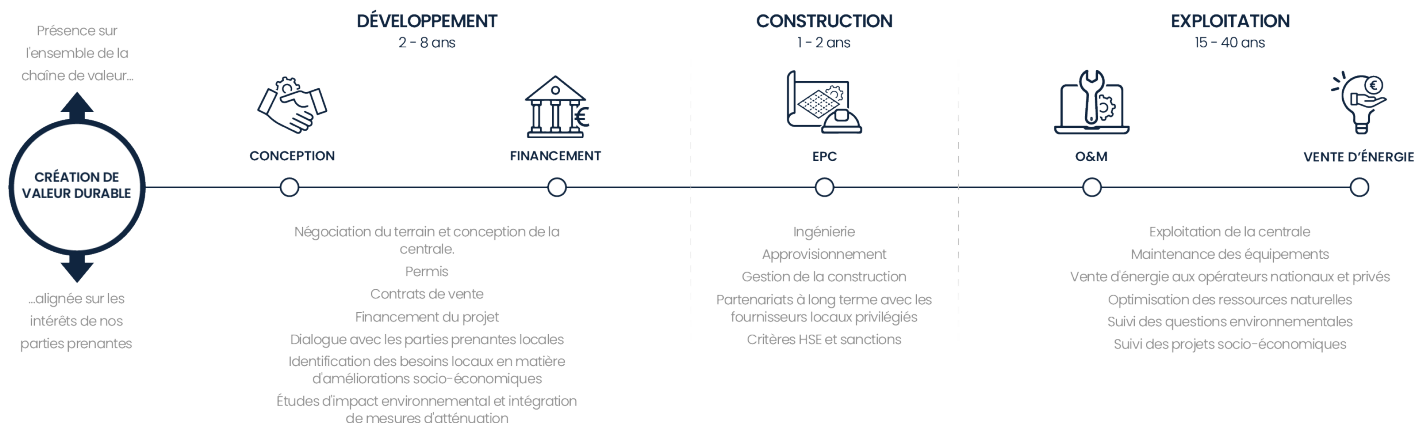
STOCKAGE

Le stockage d'énergie permet notamment de compenser la nature intermittente de certaines énergies renouvelables. Aujourd'hui, le stockage par batteries est la solution la plus couramment utilisée.

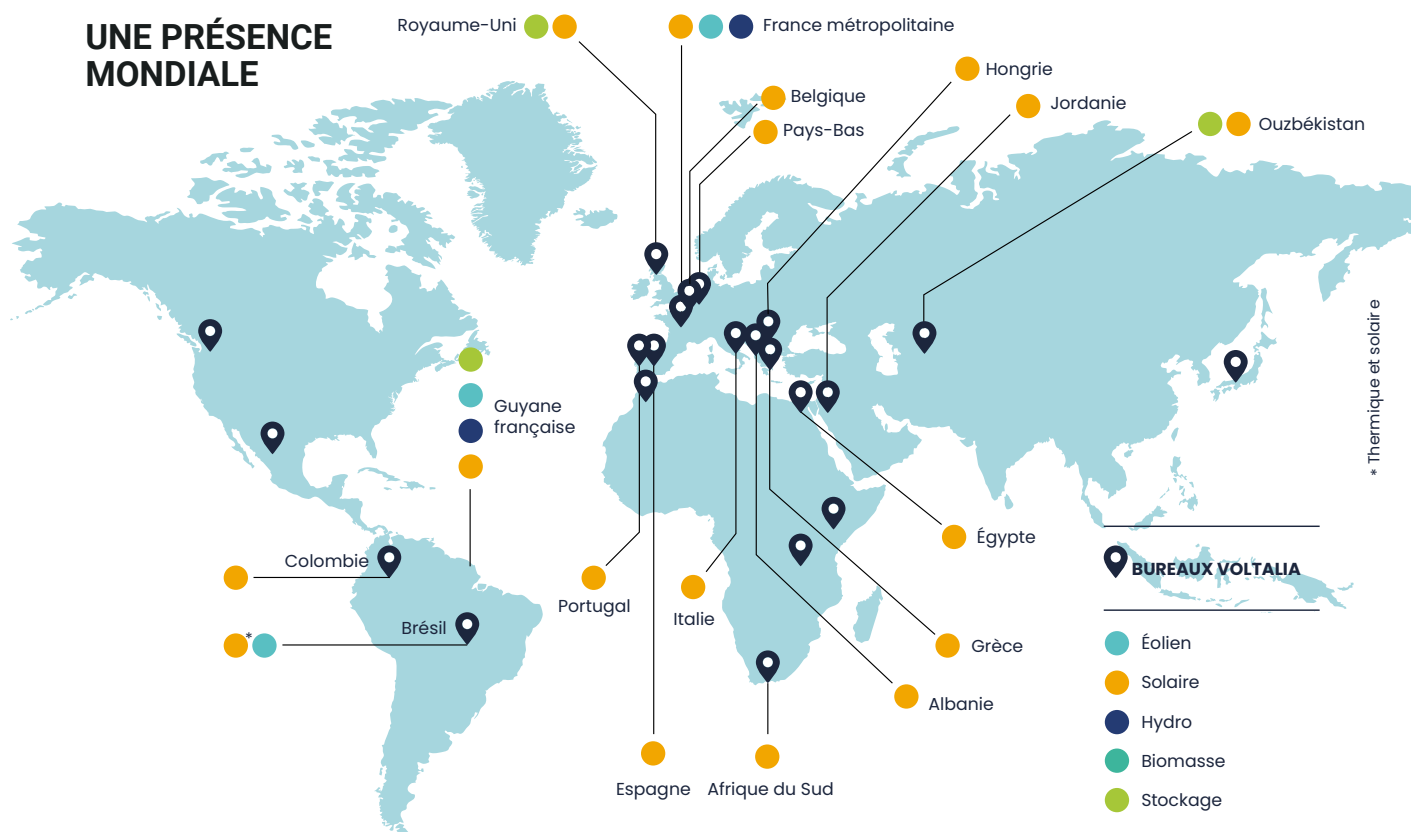
ET DANS LES SERVICES

Voltalia développe et propose des services sur l'ensemble de la chaîne de valeur d'un projet d'énergie renouvelable, du développement à l'exploitation-maintenance, en passant par la fourniture d'équipements et la construction. Ces services sont réalisés par Voltalia pour son compte propre et pour le compte de clients tiers.

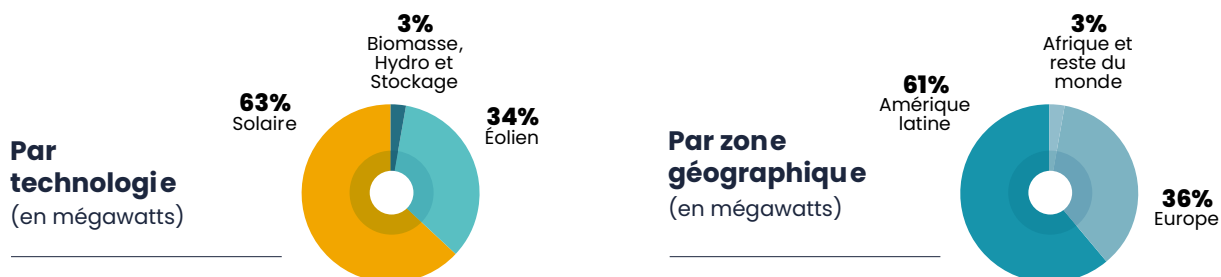
PRÉSENT SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR



UNE PRÉSENCE MONDIALE



PUISSANCE INSTALLÉE



20+
pays / 3 continents



2055
collaborateurs

DE NOUVELLES ÉTAPES MAJEURES FRANCHIES EN 2023



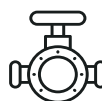
3,3 GW

en exploitation et
en construction



9 GW

d'actifs sous gestion
pour Voltalia et pour
compte de tiers

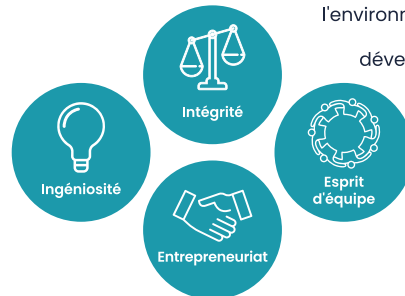


17,4 GW

de portefeuille
de projets en
développement

Notre parcours pour devenir entreprise à Mission

Depuis sa création en 2005, nous nous engageons à participer activement à la lutte contre le changement climatique et à faire en sorte que la transition énergétique profite au développement socio-économique des pays dans lesquels nous opérons.



2005

Création de Voltalia par Robert Dardanne

2014

Définition de notre raison d'être : améliorer l'environnement mondial, favoriser le développement local

Les Voltaliens définissent leurs valeurs :



2018

Création d'une équipe entièrement dédiée au pilotage de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

2019

Promulgation de la loi PACTE
Publication de la première politique développement durable de Voltalia





**13 mai
2020**

Inscription de la raison d'être dans les statuts de Voltalia et décision de s'engager dans la voie de la société à Mission

**19 mai
2021**

Plébiscitée par 99,98% des actionnaires lors de l'Assemblée Générale des actionnaires, Voltalia est devenue la première société de son secteur et la troisième société cotée sur le marché réglementé d'Euronext à devenir une « Entreprise à Mission »



2022

Publication du premier rapport de Mission et vérification par un auditeur externe indépendant

Voltalia s'est fixé un nouvel objectif : éviter 4 millions de tonnes de CO₂ d'ici 2027



2023

Plus de 750 Voltaliens participent aux ateliers de Mission organisés dans 7 pays

Voltalia réalise sa première analyse de double matérialité en préparation de la CSRD*



2024

Intégration d'un objectif lié à la mission dans le bonus annuel des salariés

*Corporate Sustainability Reporting Directive



Notre Mission

En lien avec notre raison d'être – Améliorer l'environnement mondial, favoriser le développement local – nous avons défini trois objectifs sociaux et environnementaux que nous nous sommes donnés pour Mission de poursuivre dans la conduite de nos activités :

Les trois objectifs inscrits dans nos statuts représentent ce pour quoi nous avons toujours travaillé et renforcent notre engagement pour l'avenir. Ils façonnent notre stratégie, traduisant la Mission en action à tous les niveaux de l'entreprise. À l'aide d'une feuille de route claire, nous formalisons nos engagements, priorisons les actions que nous menons et donnons ainsi vie à notre Mission.

Dans le cadre de notre Mission, nous apportons une contribution active à la réalisation des Objectifs développement durable des Nations Unies (ODD) puisque nos objectifs ont été pensés, rédigés et intégrés dans nos statuts afin que notre activité assure un développement durable à l'échelle mondiale.



Nos indicateurs et résultats en 2024

Pour nos trois objectifs, nous avons identifié des indicateurs clés de performance présentés dans le tableau ci-dessous. Ces indicateurs seront progressivement élargis, renforcés et améliorés afin de mieux valoriser la contribution de nos activités à notre Mission.



FEUILLE DE ROUTE

**Nous accélérons la
transition énergétique**

4,7 TWh d'énergie renouvelable produite, ce qui permet d'éviter 1 379 kilotonnes d'équivalent CO₂

Nous réduisons nos émissions

Réduction de plus de 10% de l'intensité carbone sur la capacité solaire en construction (CO₂ /MW) par rapport à 2022

**Nous nourrissons le dialogue avec
nos parties prenantes**

53% des MW en construction accompagnés d'un Plan d'engagement des parties prenantes, aligné sur les standards de performance de la SFI³

**Nous contribuons au
développement humain local**

45% de travailleurs locaux recrutés durant la phase de construction³

**Nous nous engageons pour la
préservation de la biodiversité**

53% des MW en construction accompagnés d'études d'impact social et environnemental alignées sur les standards de performance de la SFI³

41% des MW solaires installés sur des sols co-utilisés ou valorisés

³ SFI : Société Financière Internationale. Les normes de performance de la SFI sont les normes internationales de référence les plus utilisées pour identifier et gérer les risques environnementaux et sociaux. Les indicateurs ne couvrent que les pays non désignés tels que définis par l'Association des principes de l'Équateur. La législation en vigueur dans les pays désignés est considérée comme suffisante pour la gestion sociale et environnementale.

Le Comité de Mission en 2024

LES DEVOIRS DU COMITÉ

Un Comité de Mission a été mis en place en juin 2021 pour assurer le suivi de ces objectifs et veiller au respect des objectifs sociaux et environnementaux fixés dans les statuts de Voltalia.

Le Comité publie chaque année un rapport de Mission à l'Assemblée Générale des Actionnaires. Dans le cadre de la préparation de ce rapport, le Comité suit les indicateurs clés de performance associés aux objectifs et aux plans d'action définis dans la feuille de route de Mission. Conformément à la loi PACTE, le Comité peut procéder à toutes vérifications qu'il juge utiles et obtenir tous documents nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Les membres du Comité de Mission revoient l'analyse interne menée par nos équipes dans l'élaboration et la mise en œuvre de la feuille de route de la Mission, en s'appuyant sur leurs expertises variées et complémentaires et en apportant des critiques constructives. Ils agissent également en tant qu'ambassadeurs de la Mission à l'extérieur de l'organisation.

COMPOSITION DU COMITÉ

Les membres du Comité de Mission sont proposés par la direction de Voltalia et nommés par le Conseil d'Administration pour un mandat de trois ans renouvelable.

Notre Comité de Mission est composé de trois collaborateurs de Voltalia et d'un expert externe :



Robert Klein,

Directeur Amérique latine et Afrique du Nord chez Voltalia

Passionné de nature, de développement durable et de surf, Robert Klein vit au Brésil depuis plus de 15 ans. Ingénieur diplômé de l'École Centrale et titulaire d'un MBA en Administration des Entreprises de l'IAE, il a développé une forte expertise internationale dans les énergies renouvelables sur l'ensemble de la chaîne de valeur (développement, construction, exploitation et maintenance) pour faire de Voltalia un acteur majeur du secteur au Brésil. Sous son impulsion, une équipe dédiée a été mise en place, qui travaille pour et avec les communautés locales depuis 2014, pour développer les projets sociaux à fort impact de Voltalia et favoriser le développement socio-économique local au quotidien.

« Le développement des énergies renouvelables contribue directement à la lutte contre le changement climatique, mais il doit aussi bénéficier au développement des communautés locales sur le plan économique, social et humain. C'est notre raison d'être. »

Robert Klein

Pierre Ducret,

Directeur de l'Institut Palladio et président du Conseil de Surveillance de Qivalio

Pierre Ducret a consacré l'essentiel de sa vie professionnelle à la ville durable et à la finance verte. Ancien Conseiller Climat du Groupe Caisse des Dépôts et fondateur de l'Institute for Climate Economics – I4CE – il est également co-fondateur de Finance For Tomorrow (F4T) et reste conseiller spécial du Président. Membre du groupe d'experts de haut niveau à l'origine du plan d'action de la Commission européenne pour la finance durable, il est également co-auteur de « Climat : un défi pour la finance »⁴ et du rapport intitulé « Pour une stratégie française de la finance verte », remis au gouvernement français en novembre 2017.

« Je suis fier et heureux de faire partie de cette aventure aux côtés des Voltaliens et, en ma qualité d'expert externe, d'apporter tout ce que je sais sur les enjeux liés au changement climatique et à la transition énergétique. »

Pierre Ducret



⁴ Par Marie Scolan et Pierre Ducret, Editions Les Petits Matins (2016).



Alexis Goybet,

Country Manager de Voltalia Grèce

Titulaire d'un Master en Business Engineering de la Solvay Brussels School of Economics and Management, Alexis Goybet a plus de 20 ans d'expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables, et plus particulièrement dans l'hydroélectricité. Il s'est ensuite consacré au développement de systèmes hybrides innovants pour améliorer l'accès à l'énergie dans les pays où le réseau énergétique n'est pas suffisamment développé. Il est désormais Directeur pays de la Grèce.

« Voltalia travaille partout dans le monde pour produire de l'énergie verte, abordable et accessible au plus grand nombre, y compris dans les pays émergents. Nous sommes convaincus que c'est ce qu'il faut pour lutter efficacement contre le changement climatique. »

Alexis Goybet

Marine Jacquier,

Directrice du Développement Durable de Voltalia

Née en Haute-Savoie et fille d'un guide de haute montagne, la protection de l'environnement tient à cœur à Marine depuis son plus jeune âge. Diplômée de Sciences Po à Aix-en-Provence et titulaire d'un Master en Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de Londres, elle a occupé de nombreux postes en Développement Durable dans les secteurs de l'agroalimentaire et du médico-social, avant de rejoindre Voltalia en 2020 pour aider l'entreprise à définir et à remplir sa Mission.



« En nous fixant des objectifs sociaux et environnementaux clairs et ambitieux, nous prenons un engagement fort : renforcer nos initiatives RSE afin de faire vivre cette Mission au quotidien, pour une véritable transformation de l'entreprise »

Marine Jacquier

LES ACTIONS DU COMITÉ EN 2024

Au cours de l'exercice 2024, le Comité de Mission s'est réuni deux fois. Ces rencontres ont été l'occasion pour ses membres d'apporter son regard critique sur la stratégie de décarbonation du Groupe et plus largement sur la fiabilisation et le renforcement des différents indicateurs de Mission. En préparation de la nouvelle réglementation en matière de reporting de durabilité (CSRD), le Comité a par ailleurs revu les premières analyses de risques physiques réalisées et la mise à jour de l'analyse de double-matérialité.

Les mandats des premiers membres du Comité de Mission arrivant à terme en 2024, une nouvelle composition sera annoncée prochainement et ce pour les trois prochaines années.



L'ensemble des informations publiées dans ce rapport traduit une volonté d'amélioration continue de la transparence, de la clarté et de la fiabilité des données de Voltalia et de la performance de notre stratégie RSE. Les définitions et les méthodes de collecte des données relatives aux indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux publiés dans ce rapport sont présentées dans la note méthodologique du Rapport de durabilité de Voltalia, publiée dans le Document d'Enregistrement Universel 2024 du Groupe.

Conformément à l'article L210-10 4° du Code de commerce, une entreprise adoptant la qualité de Société à Mission doit mandater un Organisme Tiers Indépendant (OTI) afin de vérifier l'exécution des objectifs de Mission tels que présentés dans le présent rapport. La DPEF ainsi que le rapport de l'OTI à propos du présent document sont disponibles en ligne à l'adresse www.voltalia.com.

Nos objectifs publics

Objectifs 2027

Plus de 4 millions de tonnes d'émissions de CO₂e évitées grâce aux activités de Voltalia

1,37 million de tonnes en 2024

4 millions

Part de capacité solaire en construction avec un plan d'engagement des parties prenantes aligné sur les standards de la SFI

53% en 2024

100%

Part de la capacité solaire située sur des sols co-utilisés ou valorisés

41% en 2024

50%

Objectif 2030

Réduction des émissions des projets solaires construits pour le compte de Voltalia

(en intensité carbone, par rapport à 2022)

-10,7% en 2023

-35%

Objectif de Mission 1

Agir pour la production d’une énergie renouvelable accessible au plus grand nombre

Nous accélérons la transition énergétique

Les activités de Voltalia sont contributives à l’atténuation du changement climatique. En tant que producteur indépendant et prestataire de services pour la production d’énergie renouvelable, nous participons activement à l’accélération de la transition énergétique des pays et des entreprises et permet d’éviter l’émission de tonnes de CO₂ dans l’atmosphère. L’électricité

produite par nos centrales – développées, construites ou exploitées pour notre compte ou celui de nos clients – offre aux consommateurs finaux (particuliers, entreprises, acteurs publics) un accès à une énergie plus compétitive. Nous œuvrons également à renforcer l’accès à l’électricité dans les zones où les réseaux sont encore peu développés.

Nos actions clés en 2024

Expansion continue du groupe et renforcement de la présence dans les pays en transition énergétique

En 2024, nous avons poursuivi notre développement en augmentant de 15% notre capacité en construction et en opération, représentant près de 3,3 GW de centrales renouvelables détenues dans 20 pays, soit l’équivalent de la consommation de 5,4 millions de personnes. 62 % des mégawatts développés par le groupe se trouvent dans des pays non-membres de l’OCDE et 93% de l’énergie produite par les centrales de Voltalia est compétitive, illustrant ainsi notre engagement en faveur de la décarbonation des mix énergétiques et de l’accès à l’énergie.

Cette stratégie d’expansion permet non seulement de répondre aux besoins énergétiques croissants des pays, mais aussi de maximiser les émissions de CO₂ évitées à l’échelle mondiale. En réduisant la dépendance de ces pays aux énergies fossiles et en les aidant à développer des sources d’énergie renouvelable locales comme le solaire et l’éolien, nous contribuons activement à la lutte contre le changement climatique.

Grâce à ces initiatives, nous renforçons notre rôle dans la transition énergétique mondiale et soutenons la réduction des émissions de gaz à effet de serre à long terme.



Centrale de Bolobedu en Afrique du Sud dont la production annuelle devrait permettre d’éviter l’émission de plus de 237 000 tonnes d’émissions de CO₂

Nos résultats et état des objectifs

	Performance 2024	Objectif 2027
Production d’énergie renouvelable (TWh)	4,7 TWh	N.A.
Emissions évitées (CO ₂ eq)	1,37 million de tonnes	> 4 millions de tonnes
Part d’énergie compétitive produite	93 %	N.A.

Nous réduisons nos émissions

Voltalia a défini en 2024 une stratégie de décarbonation sur l'ensemble de sa chaîne de valeur et s'engage ainsi à réduire les émissions de gaz à effet

de serre émises par MW installé en diminuant de 35 % par rapport à 2022 l'intensité carbone de ses centrales solaires installées en 2030. En parallèle,

nous nous fixons deux objectifs additionnels alignés sur une trajectoire 1,5 °C conforme aux Accords de Paris sur le Climat.

Nos actions clés en 2024

Réduction des émissions de scopes 1 et 2

Nous visons une réduction de 42 % de nos émissions de gaz à effet de serre scopes 1 et 2 d'ici 2030, par rapport à 2022. La majeure partie des émissions de scope 1 provient de la centrale thermique d'Oiapoque, au Brésil, seule centrale fossile du Groupe. Cette installation de 12 MW alimente une ville isolée de plus de 28 000 habitants, non raccordée au réseau national. Depuis 2021, elle est partiellement couplée à une unité solaire de 4 MW, réduisant l'empreinte carbone et les coûts de production.

En parallèle, nous augmentons progressivement la part d'énergies renouvelables dans le mix local, améliorons le rendement des générateurs et renforçons l'usage de carburants alternatifs comme le biodiesel. En 2024, la mise en service de la centrale hydroélectrique de Cafesoca (7,5 MW) a marqué une étape importante. Cette nouvelle capacité permettra de porter la part renouvelable de 25 % à 75 % et de réduire de 90 % la production fossile du site.

Nous agissons également sur nos autres sources d'émissions en remplaçant sa flotte de véhicules thermiques par des modèles hybrides ou électriques, et en augmentant la part d'électricité renouvelable consommée en interne. Les émissions résiduelles nécessaires à la production pilotable d'Oiapoque sont intégrées à la trajectoire de décarbonation du Groupe.



Centrale hydroélectrique de Cafesoca

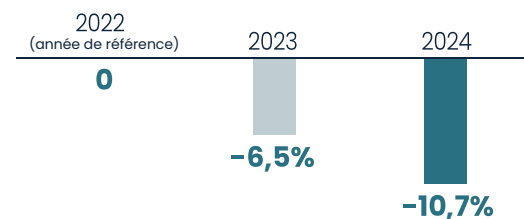
Réduction de l'intensité carbone du scope 3

Nous nous engageons à réduire de 35 % l'intensité carbone (en kgCO₂/kW) de nos projets solaires construits pour notre propre compte à l'horizon 2030, par rapport à 2022. Cette trajectoire s'appuie principalement sur l'installation de modules photovoltaïques bas carbone, les panneaux représentant en moyenne 83 % des émissions sur l'ensemble du cycle de vie d'une centrale solaire.

Afin de structurer cette démarche, nous avons mis à jour en 2024 notre procédure d'achats Groupe pour renforcer l'intégration des critères environnementaux dans la sélection des équipements solaires, tels que les modules, onduleurs, câbles et structures. Cette procédure prévoit notamment la collecte systématique des Analyses de Cycle de Vie (ACV) certifiées des équipements prioritaires, un pilotage plus rigoureux des facteurs d'émissions, et un renforcement des relations avec les fournisseurs stratégiques.

L'objectif est d'augmenter progressivement la part d'équipements bas carbone achetés, y compris pour les projets éoliens, tout en visant 82 % de fournisseurs principaux engagés dans une trajectoire de décarbonation alignée avec les critères de la Science Based Targets initiative (SBTi).

Part de réduction de l'intensité carbone des projets solaires construits pour le compte de Voltalia
(en intensité carbone)



Nos résultats et objectifs

	Performance 2024	Objectif 2030
Réduction des émissions scope 1 et 2 en valeur absolue (par rapport à 2022)	+ 14 %	-42 %
Réduction de l'intensité carbone sur la capacité solaire en construction (CO2/MW par rapport à 2022)	-10,7 %	-35 %

L'avis du Comité de Mission

Voltalia a réalisé en 2024 une avancée majeure en définissant une stratégie de décarbonation Scope 1, 2 et 3 à 2030 et un plan de transition contributif aux Accords de Paris.

En tant que producteur et prestataire de services dans les énergies renouvelables, le modèle d'affaires de Voltalia est considéré comme durable au sens des activités alignées à la taxonomie européenne et directement contributif à l'atténuation du changement climatique et aux Accords de Paris. Afin d'accompagner la transition énergétique des pays et des entreprises dans les pays où elle opère, Voltalia doit donc poursuivre sa croissance et continuer d'augmenter sa capacité d'énergie installée chaque année. L'entreprise prévoit de continuer sa croissance pour atteindre une augmentation de 150% d'ici 2027.

Les efforts d'atténuation détaillés dans le plan de décarbonation de Voltalia et objectifs de réduction des émissions sont publiés en intensité carbone et non en valeur absolue, l'entreprise privilégiant sa contribution à l'atténuation du changement climatique et ses objectifs de croissance à 2030.

Le Comité de Mission souligne donc l'ambition et le pragmatisme des actions entreprises par Voltalia afin de réduire ses émissions tout en maximisant ses émissions évitées et en restant alignée avec sa Mission. Ses progrès très significatifs et encourageants devront être élargis à l'ensemble des activités et technologies du Groupe en 2025.

Objectif de Mission 2
Contribuer avec les habitants au développement durable
des territoires

**Nous nourrissons le dialogue avec nos
parties prenantes**

Voltalia s'engage à aller au-delà de la simple production d'énergie renouvelable en construisant des relations durables avec les parties prenantes locales et en contribuant au développement humain des territoires. Dès la phase de prospection, nous mettons en place un dialogue régulier et ouvert avec les acteurs locaux afin de les identifier, de les rencontrer et de les impliquer dans la conception et la mise en œuvre du projet, en tenant compte de leurs attentes et de leurs besoins (création

d'emplois, contribution aux initiatives locales, formation).
Voltalia s'engage à appliquer les meilleures pratiques internationales en matière de dialogue et de relations avec les parties prenantes locales. L'entreprise s'appuie sur les normes de la Société Financière Internationale (SFI) comme cadre de référence pour structurer son engagement avec ces parties prenantes, à travers des Plans d'engagement des parties prenantes. Dès la phase de prospection, ces plans

sont élaborés pour chaque projet et adaptés à chaque étape (développement, construction, exploitation). Ces plans visent à assurer une approche cohérente et coordonnée permettant d'impliquer toutes les parties prenantes concernées et de mieux anticiper les risques sociaux potentiels du projet et les mesures d'atténuation associées qui seront mises en œuvre tout au long de la vie du projet.

Nos actions clés en 2024

Déploiement de l'outil de gestion des parties prenantes  **Engage**

Pour renforcer la gestion des doléances, nous avons lancé en 2024 Engage, un outil permettant de cartographier les parties prenantes et les communautés affectées par chaque projet. Engage facilite la collecte, la gestion et la consolidation des informations relatives au dialogue et à la consultation. Les parties prenantes peuvent soumettre des plaintes et questions, de manière anonyme ou non, via un portail géré par les agents de liaison communautaires ou les équipes projets. Des alternatives comme des rencontres physiques et des formulaires papier sont prévues pour les zones sans accès à Internet. En respect des standards SFI, cet outil assure un canal de communication transparent, accessible à toutes les communautés locales. Engage a été déployé en 2024 dans 11 pays prioritaires, notamment ceux où des projets sont en construction, conformément aux Principes de l'Équateur.



Consultation publique pour notre projet Sarimay en Ouzbékistan

Nos résultats et objectifs

	Performance 2024	Objectif 2027
Part de capacité solaire en construction avec un Plan d'engagement des parties prenantes aligné sur les standards de performance de la SFI	53%	100%

Nous contribuons au développement humain local

Nous co-construisons nos projets avec les communautés locales afin de créer une véritable valeur partagée autour de notre activité de développement des énergies

renouvelables. Présents principalement dans des pays non-membres de l'OCDE, nous contribuons concrètement au développement humain local : en facilitant

l'accès à une énergie décarbonée, en créant des emplois durables, en soutenant la formation professionnelle et en renforçant les infrastructures sociales de base.

Nos actions clés en 2024



Favoriser l'emploi local

Nous mettons en place des initiatives visant à offrir aux habitants des territoires concernés par nos projets, en particulier pendant la phase de construction, des opportunités d'emploi et de développement de compétences qu'ils pourront utiliser tout au long de leur carrière professionnelle. Ainsi, Volitalia privilégie l'emploi local dans les pays non désignés selon les Principes de l'Équateur⁵ où il est implanté, tels que l'Afrique du Sud, l'Albanie, le Brésil et l'Ouzbékistan. Cette approche contribue non seulement à soutenir les économies locales, mais aussi à renforcer l'insertion professionnelle durable des communautés locales.

Cérémonie de remise des diplômes de notre programme Transformando com energia, qui propose des formations professionnelles gratuites et certifiées aux communautés locales, notamment aux femmes et aux jeunes, afin de renforcer leurs compétences et leur employabilité dans nos régions d'activité.

Nos résultats et objectifs

	Performance 2024	Objectif 2027
Part de travailleurs locaux recrutés durant la phase de construction	45 %	N.A.
Part de la MW situés dans des pays non-membres de l'OCDE	62 %	N.A.

⁵ Les pays non-désignés sont les pays considérés comme n'étant pas dotés d'une gouvernance environnementale et sociale solide, de systèmes législatifs et de capacités institutionnelles conçus pour protéger leur population et l'environnement naturel.



L'avis du Comité de Mission

Voltalia prend en compte les intérêts et les points de vue des communautés locales impactées par ses projets par la biais de mesures de concertations locales et surtout de la réalisation de Plans d'engagement des parties prenantes alignés sur les standards internationaux les plus élevés.

Le Comité de Mission souligne le soutien des agents de liaison communautaires et des conseillers sociaux dans la mise en œuvre concrète de ces actions. Grâce à leur connaissance des caractéristiques et des enjeux propres à chaque territoire et projet, ils assurent le suivi et l'orientation du processus de consultation locale à travers des mécanismes de gestion des doléances, ils informent les communautés sur les principes que Voltalia s'engage à respecter et permettent une meilleure intégration du projet sur le territoire.

Voltalia devra poursuivre ses efforts en 2025 afin de mesurer et piloter son impact positif sur le développement socio-économique local, au-delà des emplois locaux en phase de construction et des investissements sociaux au Brésil.



Objectif de Mission 3

Œuvrer pour la préservation des ressources de la planète

Nous nous engageons pour la préservation de la biodiversité

Nous agissons pour limiter l'empreinte environnementale de nos activités en préservant la biodiversité, en réduisant la consommation de ressources naturelles et en adoptant des pratiques durables, notamment en matière d'utilisation responsable des sols. Notre engagement va au-delà du respect des législations nationales : nous mettons en œuvre une démarche volontaire alignée sur les standards de performance de la Société Financière Internationale (SFI), référence en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux. Dès la phase de conception de nos projets, des études environnementales spécifiques sont

menées pour évaluer nos impacts sur les écosystèmes et définir des mesures adaptées, avec pour objectif de préserver les milieux naturels tout au long du cycle de vie de nos installations.

L'ensemble de ces engagements et actions sont intégrés dans notre Plan Santé, Sécurité, Environnement et Social (SSES), élaboré pour chaque projet. Ce plan, régulièrement mis à jour, garantit la mise en œuvre des obligations liées à la prévention des pollutions, à la protection de la biodiversité, à la gestion responsable des sols et à la restauration des zones impactées, tout en assurant un suivi transparent des performances environnementales.

Nos actions clés en 2024

Promouvoir la co-utilisation et la valorisation des sols sur les projets solaires et soutenir l'agriculture locale

Nous limitons l'empreinte foncière de nos projets solaires en favorisant la co-utilisation et la valorisation des sols. Cette approche repose sur l'implantation de centrales sur des espaces déjà utilisés ou dégradés (toitures, parkings, friches industrielles, carrières), mais aussi sur le développement de solutions combinant production d'énergie et activité agricole, telles que l'agrivoltaïsme et l'éco-pâturage. Ces modèles permettent de soutenir l'agriculture locale tout en optimisant l'usage des terres, en créant un partage harmonieux entre les besoins énergétiques et agricoles.

Grâce à notre filiale Helexia, Voltalia valorise également le patrimoine bâti pour produire de l'énergie renouvelable sans artificialiser de nouveaux espaces. En parallèle, notre filiale Terravene accompagne la transition générationnelle dans le secteur agricole, en acquérant des fermes et en facilitant l'installation de jeunes agriculteurs via des projets agrivoltaïques pérennes. Ce modèle permet d'assurer une production agricole viable tout en soutenant la transition énergétique dans les territoires.



Démonstrateur agrivoltaïque de Poisy. Ce projet innovant vise à étudier les interactions entre les infrastructures photovoltaïques et l'élevage bovin

Nos résultats et objectifs

	Performance 2024	Objectif 2027
Part des études d'impact environnemental et social alignées sur les standards de performance de la SFI	53%	100%
Co-utilisation ou valorisation des sols en solaire	41% (dont sols co-utilisés : 63%) (dont sols valorisés : 27 %)	50%

L'avis du Comité de Mission

Le Comité de Mission regrette que Voltalia ne dispose pas à ce jour d'un objectif et d'un indicateur de performance relatif à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire. Conscient de son importance croissante, un travail progressif doit être engagé en 2025 afin de renforcer le suivi et le pilotage sur cet enjeu et identifier, partout où cela est possible, des partenaires locaux pour valoriser et recycler les équipements.

Voltalia doit également poursuivre ses efforts afin de formaliser ses engagements en matière de préservation de la biodiversité, et limiter au maximum sa présence dans ou à proximité de zones clés de biodiversité.

L'entreprise a mené en 2024 une première évaluation des impacts, risques et opportunités en matière de biodiversité sur l'ensemble du portefeuille de Voltalia et Helexia, ainsi que la chaîne de valeur. Une analyse de résilience plus approfondie et un plan de transition des activités du Groupe devront être finalisés en 2025.

Nous développons une culture de l'engagement, de la sécurité et de l'éthique avec nos collaborateurs et nos partenaires

Pour réaliser notre Mission, nous nous appuyons sur nos valeurs et sur des piliers solides et durables qui font de nous un partenaire d'affaires de confiance et un employeur responsable.

Nous renforçons l'engagement et les compétences de nos employés

La croissance et la diversification de nos activités nécessitent un large éventail de compétences et de nouvelles expertises pour accompagner ce développement. Volitalia oeuvre à offrir un environnement de travail propice à la diversité, au développement des compétences et aux bonnes relations de travail.



A l'occasion de la journée de la Femme, nos collaboratrices Albanaises ont participé à une table ronde « Empowering Women, Inspiring Change », au cours de laquelle les discussions ont porté sur le leadership, l'égalité des sexes et l'autonomisation.

Nos résultats

	Performance 2024
Nombre de collaborateurs	2055
Ecart salarial	2,9 %
Nombre moyen d'heures de formation par employé	40,8
Part de femmes dans l'encadrement supérieur	40 %

Nous protégeons la santé et la sécurité de nos employés et sous-traitants

Avec l'augmentation du nombre de chantiers et d'opérations, Voltalia fait face à un risque accru d'accidents corporels ou techniques pour les sous-traitants, et particulièrement sur les installations à haute tension. Nous respectons les normes les plus strictes et déployons une politique HSE intégrée du Groupe et des procédures adaptées à chaque situation de travail afin de protéger la santé et la sécurité de nos employés et sous-traitants.



Nos résultats

	Performance 2024
Taux de fréquence des accidents avec arrêt	2,79
Taux de gravité des accidents	0,04

Nous veillons au respect de nos exigences éthiques tout au long de notre chaîne de valeur

La Mission de Voltalia ne peut être accomplie que si chaque employé agit de manière éthique. C'est aussi une condition sine qua non pour gagner la confiance durable de nos partenaires et acteurs locaux et un avantage concurrentiel décisif sur le long terme. Des sessions de formation permettent de sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs aux bons comportements et habitudes à acquérir en matière de choix éthiques dans des situations difficiles, notamment en lien avec les dispositions de la Charte éthique et du Code de Conduite de Voltalia.

Voltalia met en œuvre un processus standardisé de préqualification et de contractualisation avec ses fournisseurs et sous-traitants qui intègre les aspects relatifs à la protection des droits de l'homme conformément à la Charte internationale des droits de l'homme et à la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail (Know Your Third Party ou KYTP).

Nos résultats

	Performance 2024
Nombre de fournisseurs et sous-traitants évalués par une analyse KYTP	341

Contacts

Adresse :

84 bd de Sébastopol, 75003 Paris, France

Web :

vitalia.com/fr/about/sustainability

Téléphone :

+33 1 81 70 37 00

